

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2021/26

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	29

Date de la convocation
02/04/2021

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt et un et le lundi 12 avril à 10h00

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

Etaient Présents (19) : – Paule ALBERTINI – Muriel BELTRAN - Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELICELLI – Joseph GALLETI – Jean Charles GIABICONI – Isabelle GIUDICELLI – Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Jean-François MATTEI – Jean Marc MATTEI – Alain MAZZONI – François MONTI - Anne Marie NATALI – Pierre Antoine PASQUALINI – Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte TERRIGHI

Pouvoirs (10) : Patrick EIDEL-GUIDICELLI donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Maria GAROBY donne pouvoir à Muriel BELTRAN – Ange LAMBERTI donne pouvoir à Anne-Marie NATALI – Joseph OLIVA donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI – Gabriel PASQUALI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI – Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Frédéric RAO donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Pascale TOTH donne pouvoir à Muriel BELTRAN – Jean Pierre VALDRIGHI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Charlotte VITTORI donne pouvoir à Anne Marie NATALI

Absents (8) : Christiane ALBERTINI – Chantal AMBROSI – Christelle CRUCIANI – Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Pierre NATALI – Angèle NERI – Georges RISTICONI -

OBJET : Acquisition de bâtiments modulaires - Recherche de financement

Monsieur Joseph GALLETI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a accepté.

Le Président expose au conseil que le SYVADEC, gestionnaire de la déchèterie de Pruniccia, Luccinana, s'apprête à réaliser d'importants travaux de réhabilitation de l'ensemble des locaux, dont une partie abrite les locaux administratifs et techniques de notre service de collecte qui devrait disposer de locaux neufs courant 2022 et souligne la nécessité de procéder à l'acquisition de bâtiments modulaires estimée à 38 000 € HT, soit 45 600 € TTC

Acte rendu exécutoire,
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification

DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20210412-2021-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2021

Affichage : 16/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Et pouvant être financé de la manière suivante :

Subvention de la Collectivité de Corse	70%
Total subventions	26 600 €
Part contributive de la Communauté de Communes y compris TVA	19 000 €
	45 600 €

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de cette étude.

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

. Approuve dans toute sa teneur l'exposé de son Président.

. Approuve le projet de plan de financement suivant :

Subvention de la Collectivité de Corse	70%
Total subventions	26 600 €
Part contributive de la Communauté de Communes y compris TVA	19 000 €
	45 600 €

. Sollicite de Monsieur le Président du Conseil Exécutif au titre de la dotation quinquennale

Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Jean DOMINICI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO

2008 Boulevard de l'aéroport
20290 LUCCIANA

Tél. 04 95 58 40 40

email : contact@maranagolo.org

SIRET : 200 036 499 00016 - APE : 8411Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20210412-2021-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2021

Affichage : 16/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

